

NOTRE FAVORIT NATIONAL
melchers
Gin
Canadien
CROIX D'OR

10 oz. \$1.05-26 oz. \$2.40-40 oz. \$3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited.
Montréal Berthierville.

L'AUTORITÉ

VOS IMPRIMES
ENCOURAGEZ
L'AUTORITÉ
en confiant vos impressions à
Provincial
Compan
333 Canada
MO

Sho Lothbary
Sherbrooke
Montreal
Bldg.
Lan. 9841

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campeon).

Administration: Suite 333, Edifice Canada Cen

REDIGEE EN COLLABORATION

27e ANNEE — No 1938

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 25 OCTOBRE 1941

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef.

Abonnez

0 par année

La paix à très brève échéance

Une prédiction qui devient de plus en plus générale dans les cercles diplomatiques. — Le Japon tente d'entamer les négociations comme médiateur, bien que sa position ne soit pas la même que celle de l'Autriche en 1813. — La réserve britannique et le bluff américain. — La France ne voudrait pas d'une seconde invasion.

Il n'est pas rare de rencontrer des gens avertis qui vous répondent, si vous les questionnez sur la durée de la guerre: "Ça peut être très long, et ça peut être aussi plus court qu'on ne pense". Il semble que ces derniers soient assez près de la vérité, si l'on étudie les plus récents événements. On annonce en effet de Tokio que le Japon voudrait se poser en médiateur et demander aux belligérants à quelles conditions ils consentiraient à négocier une paix après laquelle soupire le monde entier.

L'empire du Mikado se trouve dans une situation particulière qui rappelle celle de l'Autriche en 1813, alors que Napoléon lutta à la fois, après son désastre de Russie, contre les Anglais, les Russes et les Prussiens. Les forces en présence semblaient s'équilibrer, et Metternich, chancelier autrichien, jugea l'occasion favorable pour intervenir.

Il représenta au conquérant que si l'Autriche se déclarait contre lui, il n'aurait pas la partie belle. Gendre de l'empereur d'Autriche, par son mariage avec Marie-Louise, Napoléon s'indigna d'une telle intervention et envoya Metternich à tous les diables. L'Autriche, qui n'attendait que ce geste pour entrer dans le conflit, se rangea dans le camp ennemi, et la France, épuisée par dix années de guerres, finit par succomber.

Le Japon ne se trouve certes pas, à l'heure actuelle, dans une situation aussi favorable. S'il intervenait, lui qui en a déjà plein les mains avec la Chine, il se mettrait en guerre avec l'Angleterre et les Etats-Unis, et cela pourrait le mener bien plus loin qu'il ne le désire. L'armée et la flotte japonaises ne sont sûrement pas à dédaigner, mais le pays, au point de vue économique, est excessivement vulnérable, et des forces armées si valoureuses soient-elles, ne comptent pas pour beaucoup à moins d'être abondamment pourvues d'un matériel de guerre qu'elles ne peuvent se procurer que si elles possèdent les matières premières.

LA FRANCE CONTRE UNE AUTRE INVASION
D'autre part, l'Angleterre et les Etats-Unis, en possession de ressources inépuisables tant en argent qu'en ressources naturelles, n'ont pas les millions de soldats entraînés qu'il leur faudrait pour envahir l'Europe et réduire l'Allemagne à merci. M. Winston Churchill en a fait lui-même l'aveu. Pas n'est besoin d'être un grand stratège pour convenir qu'une armée, même considérable, qui débarquerait en France ou en Belgique sans un nombre approprié de tanks et de canons de toutes sortes, serait immédiatement jetée à la mer.

En outre, il est plus probable que la France ne consentira pas à servir à nouveau de champ de bataille aux belligérants. La protestation que vient de faire entendre le maréchal Pétain relativement aux bombardements du Havre et d'autres villes de la côte française est symbolique. La destruction anticipée du Havre, de Rouen, de Nantes, de Lille, de Bordeaux et, surtout, de Paris, ne dirait certes rien de bon aux Français. Les citoyens de New-York, de Philadelphie et de Los Angeles pourront différer d'opinion avec eux là-dessus, mais ils n'arriveront probablement pas à les convaincre, le gouvernement de Vichy, en particulier, ne se gênant en au-

Chaque soldat Yankee aussi dispendieux qu'un maréchal

Les Sammies ne sont pas plus gais pour tout cela et prétendent s'ennuyer à la mort. — Ils préféreraient se battre sans plus tarder, ne croyant pas l'entraînement nécessaire. — Soldats dès le sein de leurs mères.

Les soldats américains, si l'on en croit M. Edgar Snow, dans la revue "Saturday Evening Post", sont littéralement fatigués de jouer au métier des armes et ne demanderaient pas mieux que d'aller se battre quelque part. Dit M. Snow: "En septembre dernier, les Sammies étaient prêts à plier leurs uniformes et à retourner chez eux. Ils étaient prêts sans doute à mourir pour leur pays, mais ils en avaient assez de s'ennuyer à la mort".

Dans l'opinion du chroniqueur, ce serait cette attitude qui expliquerait le "pauvre moral" dont parlaient récemment des observateurs de l'armée.

Les soldats américains n'ayant pas eu à souffrir, après la guerre de 1914-18, des maladies de la malnutrition qui s'abattaient sur l'Europe, sont aujourd'hui plus gros, plus grands et en meilleure santé que leurs aînés qui se battirent au Bois Belleau, en France. Il n'y a plus d'illettrés dans les régiments et les soldats sont plus instruits que leurs pères et ils se meuvent avec aisance dans un monde militaire qui est devenu mécanisé et motorisé.

Aujourd'hui, il en coûte \$1,080.00 par année au Gouvernement pour garder chaque soldat en état de préparation à la guerre, et ce chiffre ne comprend pas les montants déboursés pour son amusement, encore moins sa solde de militaire et l'allocation à ses dépendants. Vraiment, le soldat américain est le ploutocrate des soldats du monde, car il reçoit plus en argent, chaque mois, qu'un colonel japonais ou chinois, et il y a des soldats spécialisés qui reçoivent plus que les généraux dans ces deux pays. Avec ce qu'il en coûte aux Américains pour seulement six mois de manoeuvres militaires, on pourrait nourrir pendant la même période une armée de 3,000,000 de Chinois. En terminant, le chroniqueur américain fait cette mélancolique réflexion: "Si les déboursés d'argent pouvaient faire un militaire d'un homme, nous devrions avoir une armée de maréchaux!"

YANKEE DOODLE.

Les restrictions sur le crédit sont une mesure salutaire

L'effort de guerre de notre province est-il bien reconnu?



Mme Louise Gilbert-Sauvage, Canadienne française établie à Hollywood, prononçait à la radio ces jours-ci une conférence d'un intérêt particulier. Elle nous a brièvement parlé des "stars", ce qui était dans la note, mais elle nous a plus longtemps parlé des 10,000 Canadiens d'origine française établis dans la Californie. Moins optimiste que M. Omer Héroux, du "Devoir", prétendant que les Français est couramment employés en Louisiane et surtout à la Nouvelle-Orléans, elle avoue qu'il est très peu employé par les notes de la Californie, si peu même que ces derniers semblent avoir oublié leurs origines. En ce qui regarde les Californiens, ils ignorent à peu près tout du Québec, à part d'être sous l'impression que c'est une province "arrière". Madame Gilbert-Sauvage pense que cette impression disparaîtrait si les Californiens visitaient davantage notre "Laurentie", mais nous croyons qu'elle se trompe du tout au tout. Ce n'est toujours pas en voyant à Montréal nos "belles" escaliers, à Québec les immeubles vétustes de l'Université Laval et, dans toute la province, nos "petites maisons" d'école avec leurs "bécosses" que les Californiens changent d'idée. N'en déplaise à cette chroniqueuse d'Hollywood si bien intentionnée.

M. Edouard Lacroix, député de Beauce ou Ottawa, était en train de passer pour un grand saint laïque, depuis qu'il avait pris la tête du mouvement prohibitionniste dans le Québec, lorsqu'on s'est aperçu tout-à-coup que ce nouveau converti n'était fait que par une ambition personnelle bien au-dessus de ses capacités, et qu'il n'aspirait à rien moins qu'à devenir premier ministre, successeur de M. Godbout, en fondant un parti prohibitionniste-corporatiste qu'il entendait mettre sous l'égide du clergé. Mais celui-ci, dont la bonne foi a été trop souvent surprise, lorsqu'il s'est mêlé d'affaires temporelles, fera bien de se tenir en garde contre ce gros "sauvage", comme on l'appelle habituellement dans les milieux familiers avec son faciès d'Abénaki sur le sentier de la guerre.

Bien que la loi Scott, si chère à M. Lacroix, ne soit pas encore en vigueur dans la Beauce, ses effets s'y font déjà sentir. Quelques-uns vont crier au miracle. Pas si vite, s'il vous plaît! Les fruits dont nous parlons sont tout un assortiment de prostituées de Theford Mines, en tournée d'exploration dans ce comté jusqu'ici reconnu par son rigorisme. Theford Mines, ville de moins de 15,000 habitants, et la seule qui s'honore "d'observer" la loi Scott dans le Québec compte plus de 50 lieux clandestins où l'on vend de la boisson et... autre chose. Aussi faut-il vous dire que les maladies vénériennes y recrutent déjà un fort contingent d'adeptes tendant à s'accroître d'année en année; que les contrebandiers y font des affaires d'or et qu'ils seraient les premiers à défendre la loi Scott si un mouvement se dessinait en faveur de son rappel; enfin, qu'il faudrait passer sur le corps de MM. Eugène L'Heureux et L.-P. Roy, de "L'Action Catholique", qui en ont fait un dogme, pour porter sur cette législation sacro-sainte une main sacrilège.

Il est de mode sur tous les hustings du Québec de traiter ses adversaires politiques de tiffes mentales ayant fait leur, la phrase imputée à Voltaire: "Mentir, mentir, il en restera toujours quelque chose". Personne n'a jamais pu établir que Voltaire avait écrit cette phrase dans le sens littéral qu'on lui prête. Il était trop fin pour cela. Mais comme menteurs, nous avons deux types parfaits dans M. Eugène L'Heureux et le Dr L.-P. Roy, absolument en dehors de leur sphère: "L'Action Catholique". Pendant toute la campagne prohibitionniste dans la Beauce, ils n'ont fait que mentir, par ignorance ou mauvaise foi. D'où vient le Diafoirus L.-P. Roy? Est-ce un échappé du Beauport ou de la Longue-Pointe? Les opinions diffèrent sur la maison, non sur la maladie.

Les "duplessistes" se voient dé- (Suite à la page 2)

On demande des hommes pour servir dans l'armée de mer et de terre, dans l'aviation, dans nos usines de guerre et, pourtant, nombre de Canadiens-français se voient ignorés et sans emploi. — Il est encore temps de réparer cet ostracisme.

S'il faut en croire le récent discours de l'honorable M. MacKenzie King sur le nouveau décret qui va limiter le prix des salaires, des denrées alimentaires et des loyers, la main-d'oeuvre se ferait rare, au Canada, et on fait appel à toutes les bonnes volontés pour remplir les positions, tant dans les industries de guerre que dans les rangs de l'armée, de la marine et de l'aviation. Des annonces ont été publiées dans les journaux du pays, demandant des techniciens, des manoeuvres, etc., et il semble qu'il y aurait carence d'ouvriers.

Et pourtant, dans notre province de Québec, nombreux sont les gens qui ont fait application dans nos usines de guerre, dans les rangs de l'aviation et à qui on fait la sourde oreille. Nous connaissons personnellement deux jeunes hommes, experts dans le mécanisme et dans l'aviation, qui ont vainement tenté d'obtenir de l'emploi, malgré leurs diplômes, leur application dûment reçue enregistree et qui attendent vainement de mettre leur compétence et leur travail au service du pays. Serait-ce parce qu'ils sont catholiques et canadiens-français? Il est à la connaissance de tous que certaine industrie de guerre de la ville de Montréal écarte systématiquement toute demande d'emploi de la part des Canadiens-français de la Métropole. Pourquoi cet ostracisme?

On va jusqu'à remercier certains employés compétents pour les remplacer par des réfugiés anglais, en état de porter les armes, mais à qui le Canada a ouvert ses portes et réserve des positions de choix. L'armée des inspecteurs de toutes sortes et de tout genre est innombrable. L'on sent que, malheureusement, la politique s'est infiltrée dans le champ de nos activités de guerre, chose déplorable et on devrait l'écartier avec la plus rigoureuse énergie. On sait que, dans les rangs de la milice, nombreux sont les nominations qui ont été faites sous la pression d'influences politiques et, aujourd'hui, on est forcé de faire des changements, sous la poussée de l'opinion publique et des besoins de l'heure.

La province de Québec fait noblement et généreusement son devoir. Elle se place à la tête de toutes les autres provinces dans tous les mouvements qui demandent un sacrifice, un effort, une intensive coopération. Pourquoi nos compatriotes ne seraient-ils pas traités sur le même pied que nos concitoyens anglais? Veut-on qu'éclate, un jour, un mouvement de réprobation qui causerait un tort considérable à la cause que nous défendons si généreusement?

Il serait temps, pour nos autorités, d'y voir sérieusement, car demain, il sera peut-être trop tard. Mais les avertissements n'auront certes pas manqué.

E. F.

A travers les faits

Des automobilistes exhibent dans les vitres de leurs automobiles, les uns, un V, les autres, une formule d'engagement d'économiser l'essence, et tout cela pour démontrer leur détermination à collaborer à la victoire commune. Seulement, un très grand nombre de ces gens-là ne se gênent pas pour rouler soixante et dix milles à l'heure quand, pour être logique avec eux-mêmes, ils ne devraient faire que du 40 ou du 45. C'est une façon étrange, pour ne pas dire ridicule, d'inviter le public à faire sa part de coopération dans les sacrifices que la guerre demande à tous. Il ne faut donc pas être surpris si les conditions actuelles, en dépit des appels réitérés de nos autorités, n'ont rien changé à la façon de vivre de certains individus. L'exemple entraîne toujours, peut-être plus quand il est mauvais que quand il est bon.

Nombre de gens croient que les annonces ne sont pas lues. On fait erreur sur ce point comme sur bien d'autres. C'est d'ailleurs un jugement bien peu sérieux et la moindre enquête prouverait vite tout le contraire. M. Jack Barndollar, un expert américain en publicité, parlant récemment à Macon, Penn., a fourni sur ce sujet des précisions fort intéressantes. Selon lui, 97 lecteurs sur cent lisent la plupart des pages d'annonces. M. Barndollar affirme même, sur la foi d'une enquête très poussée, que les femmes s'intéressent plus aux colonnes de publicité qu'aux autres colonnes proprement dites. Cela s'explique du fait que les femmes ont généralement plus de temps que les hommes à accorder aux éplètes et du fait qu'elles se préparent, par la lecture de leur journal de famille, à saisir les véritables aubaines que leur offre tel ou tel marchand. Cet expert aurait pu ajouter que les femmes aiment également à se tenir au courant des dernières modes et, d'ordinaire, les pages d'annonces de nos grands quotidiens sont toujours bien illustrées de gravures des dernières créations de la mode. C'est donc un fait: comme médium de publicité, rien ne vaut mieux que le journal.

Un citoyen de Régina refuse une augmentation de salaire de cinq dollars par mois. Voilà qui, à prime abord, étonne de la part d'un homme qui en gagne à peine cent. Mais ce bonhomme est plus pratique qu'on le croit. Il s'est demandé d'abord si cela le payait d'accepter cette hausse de salaire. Après calcul, il a constaté que s'il le recevait, il lui en coûterait \$5.25 par mois en impôt de la Défense Nationale. Si paradoxale que la chose puisse paraître, toute augmentation de salaire n'est pas avantageuse. L'aurait-on cru?

Il faut se garder des exagérations sous prétexte de faire la cour à nos bons voisins du sud. Ainsi, quand cet homme d'Etat (Suite à la page 2)

Le dégonflage de Mussolini

L'une de ses innombrables baïonnettes semble lui être entrée dans le derrière. — Mégalomane qu'il sacrifia son peuple à sa folie.

Mussolini, avant la guerre, avait accoutumé de déclarer, hissé sur un canon, que sa gloire reposait sur 10 millions de baïonnettes. Au cours des premières semaines, après son coup de dague dans le dos de la France, il continua de faire du pétard, mais depuis les défaites honteuses de Lybie et de Grèce, ce César de carnaval est devenu aphone, et il y a de quoi! Le ridicule a fini par tuer le Capitaine Fracasse dont le "Times" de Londres a tracé le portrait suivant:

"A la lumière crue des actes qui l'illustrent, la politique de perfidie poursuivie par Mussolini est certainement unique et sans rivale. D'un bout à l'autre, ce fut une politique personnelle. Elle porte la marque du pacifiste international devenu belliqueux, du syndicaliste qui a supprimé le mouvement travailliste, de l'anticlérical qui a restauré le pouvoir temporel.

"Si Hitler est le fanatique mu par le sentiment pervers d'une mission, Mussolini est l'opportuniste né. Il recherche le pouvoir pour le pouvoir et n'a jamais cru à rien, si ce n'est à sa propre étoile. Les deux influences permanentes qu'il a subies et qui expliquent la formation de sa doctrine politique sont celles de Nietzsche, à qui il doit son culte du surhomme, et du syndicaliste Sorel, qui lui a inculqué l'idolâtrie de la violence pour la violence.

"De ces deux maîtres, Mussolini a appris à détester et à mépriser la démocratie, symbole, à ses yeux, de la médiocrité et de la moralité bourgeoises. L'amour de la violence, la haine de la démocratie, la glorification de soi-même et le mépris de la parole donnée, tels sont les seuls principes dont il s'est inspiré et auxquels il est demeuré constamment fidèle. Il n'a même jamais tenté de faire du peuple italien l'objet de son culte, comme Hitler l'a fait du peuple allemand. Il a exigé des Italiens qu'ils fussent, non pas des patriotes italiens, mais, selon la fameuse expression de l'empereur François-Joseph, "des patriotes pour moi". L'Italie, certes, a peu de raison aujourd'hui d'être fière de la gratitude pour un chef qui l'a plongée dans une aussi déplorable situation, situation où la seule alternative est, ou bien la défaite militaire, ou bien l'humiliation, ruineux et total asservissement de l'Italie à un empire nazifé."

On ne saurait trouver un meilleur dégonflage. C'est comme si l'une des 10,000,000 de baïonnettes dont se plaisait à parler le Duce lui était entrée dans le postérieur et l'avait empalé. Personne ne s'apitoiera sur le sort de cette Grenouille qui voulait être aussi grosse que le Boeuf, et puisse son exemple servir aux nains bouffis de prétention qui seraient tentés de l'imiter.

SCARAMOUCHE.

Ce décret qui limite les ventes à tempérament et les petits prêts usuraires rend un service inappréciable à la population du Canada. — Excellent moyen pour combattre l'inflation, l'une des pires calamités de la guerre.

Si la guerre nous impose de rudes sacrifices, elle nous apporte également certaines mesures qui seront salutaires et que nous aurions dû adopter depuis longtemps. Entre autres, les restrictions apportées sur les ventes à tempérament, en vue de lutter contre l'inflation, cette plaie des pays en guerre. L'honorable M. Hisley, ministre des finances, a juré, il y a quelque temps, de gagner la victoire et de sauver le pays de cette calamité du monde économique. Et voilà que les récentes restrictions imposées sur les salaires, la hausse des prix et des loyers viennent d'apporter un remède nouveau, hardi, difficile d'application, mais que le peuple devra accepter comme le moyen le plus radical et le plus efficace pour nous sauver de la ruine. Il faut féliciter le gouvernement de l'honorable M. King d'avoir eu le courage d'imposer un tel décret: le peuple va pouvoir travailler et lutter avec plus de courage, sachant qu'il ne sera pas la proie des spéculateurs, des agitateurs, des requins de tous les calibres et de tout acabit.

Les deux principales dispositions du décret sur les ventes à tempérament sont les suivantes:

1. Le premier paiement sur toute marchandise affectée par ce décret — à l'exception des automobiles de promenade — doit s'élever au moins au tiers du prix total au comptant et ne jamais être moindre que \$10 au temps de la livraison. La balance doit être payée en entier en l'espace de 12 mois avec des paiements minimums de \$5 chacun.

2. Le premier paiement sur les automobiles ne doit pas être moindre de 50 pour cent du prix au comptant. La balance doit être payée entièrement en l'espace de 12 mois sur les voitures de moins de \$500 et dans l'espace de 18 mois sur les automobiles qui coûtent davantage.

Ces restrictions sont fort étendues. Elles frappent, en plus des automobiles, un grand nombre d'articles de ménage, les vêtements, les bijoux, les meubles et les tapis, les fourrures, les chaussures, etc. La vente à tempérament était devenue une plaie qui menaçait la sécurité du budget familial. Nous avons été témoins de jeunes mariés dont l'anneau nuptial et la bague de fiançailles avaient été achetés à termes: un dollar comptant et un dollar par semaine. Inutile d'ajouter que tout le reste du mobilier et des articles de maison avaient été obtenus de la même façon. C'est dire que ce jeune couple entraînait en ménage sous le signe des dettes... et pour longtemps. Arrive une période de dépression, de déflation et, si les paiements ne sont pas terminés et honorés, on voit d'ici la déconfiture.

Le ministre des Finances a pris soin de souligner que le public devait s'attendre à d'autres mesures du même genre. "Les restrictions sur les ventes à tempérament et sur les petits prêts, a-t-il déclaré, ne sont qu'une série de mesures auxquelles le gouvernement aura recours pour empêcher l'inflation, résultant de la concurrence entre les demandes des civils et les besoins de guerre."

L'industrie canadienne, en effet, est incapable de faire face simultanément aux exigences de la consommation civile et de la production de guerre. Elle n'a pas les matières requises pour satisfaire les unes et les autres. En conséquence, comme les besoins de guerre ont la priorité sur ceux de la population civile, les autorités canadiennes prennent les moyens nécessaires pour assurer à la production de guerre d'abord ce dont celle-ci a besoin et rendre plus difficile l'achat de maints articles de consommation civile.

E. F.

Fabrique paroissiale qui se trouve sans marguilliers...

C'est Saint-Etienne, de désolante mémoire. — Tous les revenus tombent dans la même bourse. — Des procédures ayant été prises contre les gardiens du trésor, ceux-ci fichent le camp.

Une fabrique paroissiale de la ville de Montréal se trouve actuellement sans marguilliers, et c'est peut-être la première fois que semblable situation se produise, à moins que nos annalistes ne nous en citent une autre. Il s'agit de la Fabrique de St-Etienne, dont la réputation peut envier ne rempli pas seulement la métropole mais toute la province de Québec.

Le Comité des Créanciers de ladite Fabrique ne se laisse évidemment pas désarmer par les menaces ni le découragement. Il y aura bientôt dix ans que la faillite de la corporation paroissiale en question plongea dans la désolation environ 250 prêteurs, petits épargnistes ayant cru que les prêts aux fabriques étaient des placements de tout repos. La dette originale se chiffrait à plus de \$615,000, et elle dépasse aujourd'hui de beaucoup, avec les intérêts, les \$700,000.

Cette cause venue si souvent devant les tribunaux y fera une nouvelle apparition au cours de l'automne. Il s'agit de savoir si le chanoine Lessard, curé de St-Etienne, a le droit de recueillir tous les revenus de la fabrique et d'en disposer à sa guise, sans tenir compte des réclamations des créanciers, comme il prétend en avoir le privilège en vertu d'une ordonnance diocésaine.

On ne charge plus rien pour les banes dans l'église de St-Etienne. Tout passe aux quêtes. Le prix des mariages, des baptêmes et des sépultures est également versé au chanoine Lessard, et il en est ainsi de tout le reste. Les marguilliers les plus récemment élus, qui sont censés rendre compte des deniers fabriciens, ayant été mis en cause, ont jugé bon de démissionner en bloc et de prendre la poudre d'escampette. Si bien que la Fabrique de St-Etienne, se trouvant aujourd'hui sans marguilliers, il est permis de se demander si elle possède une existence légale ou canonique, comme on voudrait.

(Suite à la page 2)

La paix à très brève échéance

(Suite de la 1ère page)

cune façon d'accuser les Yankees d'avoir été les premiers auteurs des malheurs de la France, en désavouant l'engagement pris au Traité de Versailles par le Président Wilson de protéger celle-ci contre les agressions futures de la Germanie.

La Société des Nations fut une autre conception du Président Wilson. L'Oncle Sam s'empressa dès le début de l'abandonner à son sort, limitant son rôle à celui d'observateur. Il est tout de même étrange de voir le même personnage se poser en censeur et blâmer tour à tour la France et l'Angleterre, si le censeur est "participationniste" ou "isolationniste". Le gouvernement de Vichy ne mérite sûrement pas la gratitude des ennemis de l'Axe, mais faut-il lui reprocher plus qu'aux Yankees de se mêler de ses propres affaires?

LES BASES POSSIBLES D'UN ACCORD

On constate que, depuis un mois au moins, M. Winston Churchill reste plutôt coi. Il ne répond guère à ceux qui accusent son gouvernement de ne pas faire plus pour la Russie et qui réclament le débarquement de Lord Halifax, ambassadeur à Washington, et des ministres Margesson et Brabazon, trois multi-millionnaires de tout temps opposés aux Soviets. On ne saurait nier que Staline, en se rapprochant de l'Allemagne au mois d'août 1939, contribua fortement à pousser Hitler dans le maelstrom actuel. D'autre part, il ne faut pas oublier le proverbe: "Les ennemis de nos ennemis sont nos amis".

Hitler ne saurait aller beaucoup plus loin en Russie qu'il ne l'est aujourd'hui. Leningrad et Moscou paraissent être des noix plutôt difficiles à casser. Il semble plus heureux en Ukraine, mais la traversée du Caucase défendu par les troupes russes et britanniques serait plus difficile que celle du Dnieper et du Don. La saison s'avance. La perspective d'hiver en Russie ne lui dit sans doute rien qui vaille. Staline serait sans doute heureux de récupérer une partie des territoires qu'il a perdus, et l'Oncle Sam, malgré son bluff bien connu, n'a peut-être pas envie autant que cela de détruire la flotte japonaise "en quinze jours", comme l'en convient certains membres du Congrès.

GILBERT LARUE.

Banquiers ou gouvernants, lesquels doivent dominer?

(suite de la page 4)

que trop de nos hommes politiques manquent du courage moral nécessaire pour assumer le contrôle législatif de notre monnaie en même temps que le contrôle exécutif, en se servant de la publicité des débats pour faire appel au peuple et obtenir son appui. Ils ont les pouvoirs nécessaires pour détruire le Veau d'Or, mais il faut des hommes à poigne pour cela. Ceci étant, nous ne pouvons nous faire une autre opinion de ce genre de politiciens que celle qu'exprimait l'écrivain John Gay dans sa comédie intitulée "Polly".

Le gouvernement fédéral a le pouvoir d'adopter la législation nécessaire afin d'émettre, sans taux d'intérêt, tout l'argent nécessaire à la poursuite de la guerre. Le Président Lincoln, en 1862-63, fit émettre par le Congrès, sans taux d'intérêt, une somme de \$450,000,000 pour rembourser la dette contractée depuis le commencement de la guerre civile. Ce furent les fameux billets à dos verts qu'on appela "Greenbacks".

Le gouvernement anglais, de 1914 à 1928, mit en circulation des billets, ne portant pas intérêt, appelés Bradburys. La Banque d'Angleterre, propriété privée, mit fin à la circulation de ces billets, parce que cela était nuisible à ses profits.

Dans son livre "Canadian Card Money", M. W.-R. McLachlan montre comment, à l'origine, de simples cartes à jouer, et plus tard des morceaux de carton ordinaire furent employés comme monnaie d'échange, sans intérêt, dans Québec, de 1685 à 1759. C'était sous la domination française.

La Banque de Venise, de 1171 à 1797, possédait un système de crédit, sans taux d'intérêt, coté à 20 pour cent au-dessus de la valeur-or. Ce papier-monnaie servait à la République vénitienne pour ses échanges dans le monde entier, sans réserve d'or quelconque, parce que la véritable réserve résidait dans les marchandises fabriquées et le travail accompli par les peuples chez lesquels un système monétaire est mis en force. Aussi bien Napoléon Bonaparte, ayant conquis l'Etat vénitien en 1797, fut-il fort déappointé de ne trouver aucun or et très peu de pièces de monnaie dans les voutes de la Banque de Venise.

Par ailleurs, l'île de Guernesey a employé, de 1816 à 1837, pour sa circulation monétaire des lettres de crédit ne portant aucun intérêt, jusqu'au jour où les banquiers mirent ordre à cet état de choses. Aucune de ces émissions ne causa d'inflation ou de déflation, parce que l'argent servait à payer des marchandises existant réellement et des services rendus. Il ne peut y avoir d'inflation lors d'un "boom" ni de déflation par suite d'une dépression économique, aussi longtemps qu'il existe un contrôle honnête du crédit, allant parallèlement avec le commerce et la production.

On peut se faire une idée du pouvoir d'esclavage qu'exercent les taux d'intérêt par cette citation d'une déclaration d'Henry Ford publiée dans le "New York Times" le 6 décembre 1931: "Sur chaque dollar prélevé par les taxes aux Etats-Unis, 80 centimes sont affectés au paiement des intérêts". Thomas Edison déclarait: "Les taux d'intérêt sont une invention de Satan". L'économiste J. M. Keynes, avant de devenir un haut fonctionnaire de la Banque d'Angleterre, écrivait dans son "Essai sur la Persuasion": "L'effet cumulatif de l'argent prêt à intérêt composé est propre à faire chanceler". L'une des causes de la chute de la France fut que ses banquiers refusèrent au Gouvernement de lui prêter l'argent nécessaire pour la complétion de la Ligne Maginot. Cela ne plaide guère en faveur du patriotisme des banquiers, et c'est pourquoi, dans une lettre subséquente, je continuerai à mettre nos gouvernants en garde contre leurs tactiques, surtout en temps de guerre.

Votre bien dévoué,
G. A. FIELD, Boîte postale 304,
Station "B", Montréal.

Dégommage de Maisonneuve comme gouverneur "incapable"

(Suite de la page 4)

combler d'éloges dans le but évident d'exalter les hommes d'autrefois au détriment des hommes d'aujourd'hui. D'après un archiviste contemporain surtout ferré sur les questions de la Nouvelle-France, le véritable "homme" qui présida aux destinées de Ville-Marie ne fut pas M. de Maisonneuve, mais Jeanne Mance. Sans elle, les Iroquois auraient eu facilement raison de la colonie naissante. Pendant que le gouverneur de l'île de Montréal se livrait à ses exaltations mystiques, la fondatrice de l'hôpital, devenu l'Hôtel-Dieu, accomplit de nombreux voyages en France et en rapporta des sommes très considérables pour l'époque, sans lesquelles les colons auraient dû retrograder à Québec et même se rembarquer pour la France.

Nous ne lisons rien de cela dans nos histoires romancées ni dans nos manuels scolaires. Ainsi, nous venons d'apprendre, grâce à M. Robert de Roquebrune, que Montcalm ne fut pas nommé commandant en chef des troupes françaises dans l'Amérique du Nord à cause de ses exploits en Europe, jusque là d'un ordre plutôt inférieur, mais parce qu'il était cousin de Louis XV "par les femmes", et la plus en relief parmi celles-ci était certes cette Gabrielle d'Estrées, qui fut la maîtresse d'Henri IV. Mais ceci est une autre histoire sur laquelle il y aurait certes lieu de revenir, car la découverte en vaut la peine.

Dr PANGLOSS.

A TRAVERS LES FAITS

(Suite de la 1ère page)

canadien prétend qu'avec le temps, les frontières entre le Canada et les Etats-Unis tomberont, cela ne peut avoir qu'un sens: c'est que ce qui est aujourd'hui deux pays n'en formera, dans un avenir indéterminé, qu'un. Voilà qui est peu canadien, pour ne pas dire davantage, de la part d'un homme public de notre pays. On s'attendrait à une plus grande fierté et à une confiance plus solide en notre avenir.

Nos populations vont sentir que nous sommes réellement en temps de guerre et que le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour préserver le pays des profiteurs qui n'attendent que l'occasion propice pour exploiter les petits, ceux qui peinent et qui luttent généreusement. Nos gouvernants rendraient un bien mauvais service au Canada en écoutant les conseils de ces chevaliers d'industrie qui se soucient peu de la misère du peuple à condition que leurs goussets soient bien garnis. Les spéculateurs voraces, ces brasseurs d'affaires sans conscience, exploitent cyniques, constituent le principal facteur de la pauvreté du peuple, et, partant, la principale pierre d'achoppement pour la poursuite efficace de notre effort de guerre. Voilà pourquoi les récents décrets adoptés pour réglementer les ventes à tempérament et la hausse des prix et des salaires vont mettre un frein à ceux qui envisageaient déjà la richesse et le vol organisé.

E. F.

Trusts brandisseurs de drapeaux

(Suite de la page 4)

rial Oil, ayant autrefois ses quartiers à Sarnia, Ontario? D'aucuns vont même jusqu'à prétendre que la Standard Oil et l'Imperial Oil ne forment qu'un seul et même trust.

En ce qui regarde le patriotisme du trust américain pendant la Grande Guerre, faut-il rappeler que M. Georges Clémenceau dut demander personnellement au Président Wilson de faire l'acte d'autorité gouvernementale nécessaire pour la mise en marche immédiate des bateaux-citernes sur les ports français, la Standard Oil ayant expédié ses navires dans le Pacifique, où ils étaient moins exposés à être coulés par les sous-marins allemands? A une heure où l'on ne se gêne nullement, en certains milieux, à rendre responsables de la présente guerre les machinations de la haute finance et des trusts, mieux vaudrait pour ceux-ci de ne pas agir de façon à réveiller les souvenirs de l'ancienne guerre.

PASCAL.

populaire
comme une
sweet caporal

Dans le concours de popularité parmi les fumeurs canadiens, les Sweet Caps sont universellement proclamés les gagnants. Elles donnent entière satisfaction. Puisque vous fumez pour votre plaisir, paquet pour paquet, les Sweet Caps sont les meilleures cigarettes que vous puissiez acheter.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Phénoménal escamotage

(Suite de la page 4)

au lieu des huit milliards qu'Hitler a dû dépenser pour son réseau.

Mais le Führer entendait créer quelque chose susceptible de frapper l'esprit public jusqu'à l'épate. Dès le 1er mai 1933, il annonça son programme de voirie, promettant, selon sa coutume, de détruire toute opposition à ce vaste projet. Deux mois plus tard, il força le gouvernement à commencer les travaux. Des objecteurs se présentèrent tout de même: "C'est pour les riches, disaient-ils, que l'on construit ces routes, car ce sont les riches qui possèdent les autos. Donc, les travailleurs n'en profiteront jamais."

De fait, les routes en question ont été surtout utiles aux leaders du parti, voyageant dans de luxueuses limousines. Il y avait donc beaucoup de mécontentement, et, pour le faire cesser, Hitler conçut un projet mirabolant. Chaque Allemand aurait son auto, de sorte que personne ne pourrait prétendre que les routes étaient surtout à l'avantage des riches. Il demanda donc à l'industrie d'établir un modèle au plus bas prix possible et à la portée de toutes les bourses: "Ces autos, disaient les propagandistes du parti, seront construites pour les nouveaux chemins. Une famille entière pourra s'y promener en faisant

cent kilomètres (60 milles) à l'heure."

Il faut reconnaître que cette idée d'une auto pour chaque famille pauvre était pour le moins bizarre, parce que l'Allemagne n'est pas les Etats-Unis. Les gages n'y sont pas aussi élevés et la gazoline est dispendieuse. Le travailleur allemand ne pouvait donc pas faire le rêve d'avoir son auto et de circuler à sa volonté sur les routes, car il lui aurait été impossible d'en assurer l'entretien. D'un autre côté, si le rêve prétentieux des chefs nazis était devenu une réalité, où aurait-on pris l'essence pour faire rouler tous ces véhicules?

Quoi qu'il en soit, le "char du peuple" n'a jamais vu le jour. Le Dr Ley mit dans sa poche les milliards de marks souscrits d'avance en vertu d'un système de ventes à tempérament, et lorsque la guerre éclata, il va de soi qu'on avait autre chose à faire que de fabriquer des autos pour le pauvre monde. Aujourd'hui, les Allemands doivent se battre en pays étrangers au lieu de se promener "en famille" sur les routes de la Vieille Allemagne, et pas besoin de dire qu'au milieu de ce bouleversement, ils ont oublié les autos achetées à crédit. Quel plus bel escamotage Hitler aurait-il pu réaliser?

MISTIGRIS.

AVIS LEGAL

AVIS est par les présentes donné de l'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, par Jacques Désaulniers, de la succession de MARGARET QUINLAN, de Montréal.

Fabrique paroissiale qui se trouve sans marguilliers...

(Suite de la 1ère page)

dra. L'audition du procès décidera sans doute de ce point, qui intéresse les milliers de créanciers de nos fabriques et paroisses.

OBSERVATOR.

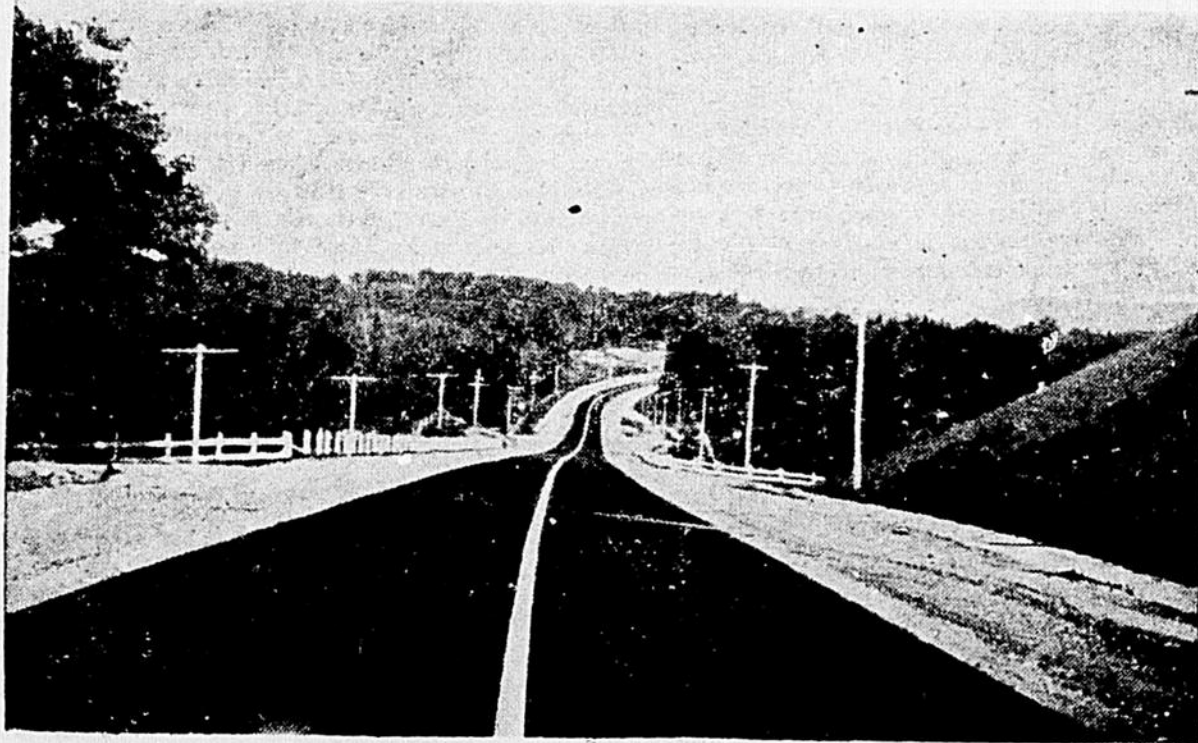
CLAVIGRAPHES DE BUREAUX A DES PRIX EXCEPTIONNELS

ECONOMISEZ par l'achat de clavigraphes reconstruits sous notre surveillance. Garantie d'un an.

Toutes les marques
Spécialités: UNDERWOOD ET ROYAL
NOTRE SERVICE DE LOCATION au coût minimum de \$2.50 par mois
Pour détails supplémentaires écrivez ou téléphonez à

Landry Caisses Enregistreuses LIMITEE

1 est, Notre-Dame (angle St-Laurent) - Tél.: HA. 2330



Dans l'édification du réseau routier de la province, auquel notre maison a contribué dans une certaine mesure, nous sommes toujours attachés à coopérer avec les autorités compétentes, tant sous le rapport du service que de la qualité et du souci apporté à seconder l'effort d'économie pratiqué par nos gouvernants

Nous avons conscience d'avoir ainsi accompli une oeuvre pie et patriotique, estimant que dans la crise sérieuse que nous traversons, tous les citoyens se doivent de prêcher d'exemple.

De cette façon, nous faisons notre modeste part pour appuyer l'effort de guerre du Canada tout entier, et nous sommes fiers de le proclamer bien haut.

STANDARD CONSTRUCTION Co. Ltd.

Entrepreneurs et constructeurs de routes.

Ulysse Sainte-Marie, président

BEAUPORT, P. Q.

Théâtres... Sports...

Au Saint-Denis

C'est avec intérêt et hâte que le public attend le film "De Mayerling à Sarajevo" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis.

En effet, c'est en quelque sorte la suite du film "Mayerling" dont le succès a été si grand. Le drame de "Mayerling" bouleversa tout l'empire austro-hongrois. Le drame de Sarajevo devait bouleverser l'univers. Or, entre ces deux événements il existe une liaison de faits qui prend naissance dans la tragédie de Mayerling. Lorsque le film commence le peuple est encore sous le coup de la mort d'un prince héritier de la couronne impériale autrichienne.

Le cousin de Rodolphe, l'archiduc François-Ferdinand qui tombera sous les balles de l'étudiant Princip à Sarajevo, tout comme son cousin aura son roman d'amour, HISTOIRE superbe que le cinéma a su traduire avec fidélité, avec grandeur et avec beauté.

Edwige Feuillère et John Lodge sont les deux héros de cette histoire romantique et vraie. Aimé Clariond tient le rôle de Montenuovo, âme damnée des Habsbourg qui en quelque sorte prépara le coup de Sarajevo. Gabrielle Dorziat, Debucourt, Jean Worms, en François-Joseph et Aimos complètent la distribution et font de "Mayerling à Sarajevo" un film de qualité exceptionnelle qui ne pourra pas passer inaperçu.

Le second film sera "S.O.S. Dix grammes" avec le pittoresque comédien Sinéel.

Au Princess

La M.G.M. répond à la demande des cinéphiles qui désirent des films susceptibles de leur faire oublier les difficultés présentes, en leur offrant le film "A Married Bachelor". La distribution comprend Rob. Young, Ruth Hussey, Felix Brassart et Lee Bowman.

"A Married Bachelor" prend l'affiche au cinéma Princess cette semaine. Ce film raconte l'histoire d'un arriviste qui parvient à se faire considérer comme une idole nationale. Dans ce rôle, Robert Young prouve, une fois de plus, qu'il est un des meilleurs jeunes premiers de l'écran. Après avoir joué avec Ann Sothern, "Lady Be Good", Robert Young se taille un nouveau succès qui fera de lui un des acteurs les mieux appréciés de l'année 1941.

Ruth Hussey, qui incarne le personnage de l'épouse de Robert Young, trouve là le rôle le plus intéressant de sa carrière. Ce film a été dirigé par Edward Buzzell.

Au Capitol

Rosalind Russell, Don Ameche, Kay Francis et Van Heflin sont les vedettes du film "Feminine Touch" qui prend l'affiche au cinéma Capitol cette semaine.

C'est dire la qualité de ce film qui groupe ainsi quatre étoiles de l'écran. Apparaissent aussi, aux côtés des premiers rôles, Donald Meek, Gordon Jones, Henry Daniell, Sidney Blackmer, Grant Mitchell et David Clyde.

Le major W. S. Van Dyke II a dirigé la production. Heflin, un nouveau venu à l'écran, a joué, sur le Broadway, aux côtés de Katherine Hepburn dans "The Philadelphia Story".

Le film est basé sur un scénario original de George Oppenheimer, Edmund L. Hartman et Ogden Nash. Mlle Russel joue le rôle d'une jeune épouse, Don Ameche, celui d'un professeur d'université, tandis que Van Heflin est un éditeur à qui Kay Francis sert de secrétaire.

IMPRIMATUR

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux, Suite 353, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "La Parole" Limitee, Drummondville, P. Q.

LAVERY & GUAY

AVOCATS — PROCUREURS
Avocats-conseils de l'Union internationale des employés de Tramway - Local 766
1575 rue St-Denis MONTREAL
TÉL. BA. 4118

LE GENIÈVRE

DOUBLE ACTION



le Gin de KUYPER
La véritable saveur de Hollande fait de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.
10 ONCES, \$1.05
26 ONCES, \$2.40
40 ONCES, \$3.45
MAISON FONDÉE EN 1848

Au Cinéma de Paris

Raimu n'est pas un acteur comme les autres. Il tient absolument à jouer dans l'humain et tous ses personnages sont longuement étudiés. Dans le film de Pierre Wolff, "L'Homme qui cherche la vérité", actuellement au Cinéma de Paris, le grand Raimu campe un type assez extraordinaire. Il s'agit d'un monsieur qui pense que tous ses amis l'estiment parce qu'il est riche et qu'au fond ils se fichent tous par mal de lui.

Mais comment savoir la vérité... la vraie. Il décide de jouer le sourd. Le truc réussit à merveille car, la gêne ayant disparu, tous ses amis, des intimes lancent à haute voix des choses qu'ils n'auraient jamais dites autrement. On imagine les scènes que cela provoque car, étant sourd, Raimu ne peut pas répliquer.

Allez au Cinéma de Paris voir comment cette aventure se termine et vous passerez avec Raimu, Alerme, Tramel, Jean Tisseur et autres une soirée d'une rare qualité humoristique.

A l'Impérial

Pour trois jours seulement, le cinéma Impérial présente le film "Dive Bomber", avec Errol Flynn, Fred MacMurray et Alexis Smith. Le film "Accent on Love" passe en second. George Montgomery et Osa Mussen y jouent les premiers rôles.

Tourné en couleurs, le film "Dive Bomber" raconte l'histoire des héros inconnus de l'aviation, de la marine qui se sacrifient au nom de la science plutôt qu'au nom de la gloire et qui ont rendu possible le développement des bombardements en piqué.

La marine américaine a collaboré à la préparation de ce film qu'a dirigé Michael Curtiz. "Accent on Love" plaira également à tous les cinéphiles. Le héros se voit aux prises avec les difficultés les plus complexes, mais il finit par s'en tirer avec tous les honneurs de la guerre.

Un film sur la R.A.F. au cinéma Palace

La préparation du film "A Yank in the R.A.F.", qui est présenté sur l'écran du cinéma Palace cette semaine, a posé des problèmes sans précédent au chef de production Darryl F. Zanuck.

Ce film avait pour but de raconter la vie et les aventures de soldats et d'aviateurs engagés dans une guerre qui n'est pas encore terminée. On avait absolument besoin de la collaboration et de la permission du gouvernement. On écrivit à lord Beaverbrook un cahier-programme de 2,134 mots, lui expliquant le but qu'on se proposait. Dans sa réponse, le chef du ministère de l'aéronautique permit la coopération de ses subalternes. Des scènes filmées pendant la bataille de Dunkerque furent envoyées à Hollywood qui s'en servit pour sa reconstruction.

Plus d'un millier d'ouvriers travaillèrent à reconstruire dans le studio un décor de la Manche. Des répliques de Messerschmitts furent fabriquées au coût de \$6,000 chacune.

Coups de marteau

(Suite de la 1ère page)
jà au pouvoir à Québec parce qu'ils ont conquis St-Jean-Napierville grâce à quelques douzaines de bulletins qui donnèrent autant de "points de côté" au juge Duranleau, chargé du recomptage. Ils exaltent particulièrement Me Edouard Masson, chef du contingent d'avocats en charge des intérêts de M. Besulieu, candidat de l'Union Nationale. Quant à ce que Me Masson est l'ennemi juré de M. Duplessis et qu'il ambitionne de supplanter son chef à la tête du parti? Le Trifluvien a joué plus d'un "jeu de cochon" à Me Masson. Après lui avoir promis le poste d'assistant-procureur-général en 1936, il s'empressa de le jeter par-dessus bord sous prétexte que l'astucieux Edouard n'était pas assez "pur". Depuis, Edouard n'a jamais caché son sentiment à l'égard de Maurice, et ce sentiment n'était guère amical. Dans le concert de malédiction qu'il ne se gênait pas de proférer, d'aucuns ont cru démentir qu'il reprochait surtout au Mauricien d'être un "pursant". Des pieds qui de la tête? Demandes-le à Edouard.

VULCAIN.

La lutte au Forum

Si Cy Williams n'avait pas perdu la tête à un moment où il avait le plus grand besoin de son sang-froid, le lutteur de Hallahassoe serait peut-être aujourd'hui le nouveau champion du monde.

Williams était apparemment en voie de s'assurer une chute qui lui aurait donné la victoire sur le champion Yvon Robert lorsqu'il a perdu la tête, mercredi soir au Forum, devant une foule d'environ 7,000 amateurs, et il a ainsi donné lieu à ce qui a failli devenir une émeute.

Chacun des deux rivaux s'était assuré une chute, et, à l'engagement décisif, les deux adversaires y sont allés avec entrain, échangeant des coups de toute sorte.

Robert a eu le dessus dans ces échanges, et il a finalement acculé Williams dans un coin du ring, où il a criblé Cy de coups d'avant-bras jusqu'à ce que l'arbitre Frank Saxon intervienne, mais à ce moment, Cy a porté un coup de savate à Robert, qui est tombé à la renverse.

Saxon se tenait alors derrière Robert, qui l'a entraîné dans sa chute. En tombant, Saxon s'est frappé rudement la tête sur le plancher et il est resté hors de combat.

Williams a alors perdu la tête. Il s'est attaqué à Robert, se servant de ses pieds et de ses poings, et il lui a projeté Yvon hors du ring. Yvon a voulu remonter, mais Cy a repris son assaut, tandis qu'un placier montait dans le ring pour aider à transporter Saxon dans sa chambre.

Cy s'est attaqué au placier lui aussi, et il a bousculé tout le monde, restant seul entre les câbles. Pendant ce temps, le président Frank Hogan a déclaré le combat "non-contest", comme l'arbitre était inconscient et ne pouvait savoir ce qui se passait.

Saxon portait une marque à l'estomac, où il avait été frappé par un coup de pied de Williams, et il lui a fallu plusieurs minutes pour reprendre son haleine, mais il n'a pas été blessé gravement. Quant à Williams, il devra s'expliquer prochainement devant la Commission pour sa conduite.

Le match a été aussi sensationnel qu'on aurait pu s'y attendre. Les deux rivaux y sont allés avec entrain dès l'ouverture des hostilités, et chacun a tour à tour pris l'avantage.

Voici les sommaires:
Yvon Robert, 224, et Cy Williams, 230, annulent, deux chutes (Williams 10.38, Robert, 9.49, 3ème chute, "no-contest", 5.51 minutes).

Earl McCready, 245, défait Lee Henning, 233, une chute, 14.57 minutes.

George K. O. Koverly, 230, défait Al Dunlop, 240, une chute, 8.13 minutes.

Ivan Managoff, 231, défait Marvin Jones, 227, une chute, 15.10 minutes.

Homme de sac et de corde

(Suite de la page 4)
ceci: Ce n'est qu'après avoir fait une étude sérieuse sur la situation électorale au Raincy, ce qu'il entreprendra dès son retour, qu'il vous dira les chances que vous pouvez avoir. Mais dès à présent il affirme que Monsieur Amiard sera obligé de présenter un candidat radical sans pour cela s'épuiser à la faire élire.

La candidature de Monsieur Agard, maire du Raincy, est certaine. Cet architecte, que Monsieur Laval qualifie un homme de sac et de corde, ne sera peut-être que trop heureux de vous céder la place et même de vous la préparer, d'autant plus que votre situation de fortune lui permettra de formuler des exigences dont il fait sa principale satisfaction. Il sera donc prudent de marchander avec lui, mais le marché ne fait aucun doute.

Monsieur le sénateur Amiard, au contraire, est un homme probe, épris de politique, et qui sera sûrement fort heureux de parler avec vous d'intérêts généraux.

Monsieur Pierre Laval estime qu'il est temps de commencer à travailler sérieusement cette élection et il préconise la tactique qui lui a toujours si bien réussi. Se concilier les hommes plutôt que les partis. Il conseille de supplanter son chef à la tête du parti? Le Trifluvien a joué plus d'un "jeu de cochon" à Me Masson. Après lui avoir promis le poste d'assistant-procureur-général en 1936, il s'empressa de le jeter par-dessus bord sous prétexte que l'astucieux Edouard n'était pas assez "pur". Depuis, Edouard n'a jamais caché son sentiment à l'égard de Maurice, et ce sentiment n'était guère amical. Dans le concert de malédiction qu'il ne se gênait pas de proférer, d'aucuns ont cru démentir qu'il reprochait surtout au Mauricien d'être un "pursant". Des pieds qui de la tête? Demandes-le à Edouard.

Il croit que quels que soient les titres qu'une personnalité puisse fournir à l'opinion publique, le suffrage de la masse ne se décide pas par eux, et que c'est une erreur de compter séduire la foule. Il faut la dissocier, y intercaler des agents de propagande dont le travail fait plus que ce qui s'accomplit en réunion publique.

Monsieur Laval a réussi ainsi son élection sénatoriale en disposant peu à peu de tous les partis et en se conciliant parmi eux une foule d'individus. Il est bon de réfléchir à cette tactique, sinon de l'adopter entièrement.

Enfin je me suis préoccupé de savoir comment M. Pierre Laval pourrait espérer que la sympathie qu'il vous témoignerait lui serait utile. Ceci ne comporte bien entendu que des hypothèses de ma part, mais je ne crois pas qu'un homme politique quelconque puisse tendre un service sans en espérer un soutien.

M. Pierre Laval est, depuis quelques mois, à la tête d'une combinaison financière qui lui a permis d'acquiescer le "Moniteur du Puy-de-Dôme". Ce journal possède à Clermont-Ferrand une imprimerie évaluée à trois millions de francs.

Le plan de Monsieur Laval est de saisir ainsi tous les grands journaux de province pour en faire de puissants leviers d'opinion tous dirigés dans le même sens.

Enfin, M. Pierre Laval comme propriétaire en Normandie, fait de l'élevage de chevaux de course

Ces réflexions, mon cher Président, que je vous donne péle-mêle, ne valent que pour vous donner matière à préparer votre esprit avant la rencontre avec M. Laval et M. Amiard.

Je vous serais très obligé de me dire si ce commencement d'investigation est dans le sens que vous désirez et si je dois continuer ou, au contraire, ne plus rien faire tant que vous n'aurez pas rencontré M. Laval et tracé votre plan d'action.

Veillez croire, mon cher Président, à la grande joie que j'ai de vous être de quelque utilité.

Votre ami,
(Signé) Pierre HAMP.

Laval voulait donc faire paquer ses journaux et ses chevaux de courses par Homberg. Et c'est justement d'un Homberg que le "Devoir", criant famine depuis la chute inopinée de M. Duplessis, aurait besoin aujourd'hui. Les financiers, ça le connaît, plus d'un ayant été appelé à remplir sa caisse.

Propositions de la Cie des Tramways à ses obligataires

A des réunions qui auront lieu à Montréal au commencement de décembre, un projet d'arrangement soumis par la Compagnie des Tramways de Montréal à ses deux catégories d'obligataires leur sera proposé.

L'adoption de ce projet a été fortement recommandée aux obligataires par la compagnie et par deux des trois comités qui représentent les obligataires. Ces deux comités sont celui des détenteurs d'obligations première hypothèque, sous la présidence de M. R.-P. Jellet, vice-président et directeur général de la Royal Trust Company, et celui des détenteurs d'obligations hypothèque générale, dirigé par M. René Morin, directeur général du Trust Général du Canada. Un autre comité qui représente les détenteurs d'obligations première hypothèque, dirigé par M. Clyde O. Ruggles et conséquemment connu sous le nom de "comité Ruggles", offre certaines objections au projet et a manifesté son intention de demander des modifications.

Le projet d'arrangement, formulé pour faire face à la situation quand la compagnie, à cause des conditions présentes du marché monétaire, s'est trouvée dans l'impossibilité d'obtenir les capitaux nécessaires pour rembourser les obligations première hypothèque à leur échéance, le 1er juillet 1941, peut se résumer comme suit:

Pour les obligations première hypothèque: une prorogation de 10 ans de la date d'échéance; le maintien de l'intérêt à 5% et du paiement en trois monnaies au choix du détenteur; la réduction de \$2,611,000, à \$19,000,000 dans le montant des obligations émises; l'émission close à \$19,000,000; le rachat, en tout ou en partie au gré de la compagnie, en tout temps sur préavis de 30 jours, à 100% et l'intérêt couru; la création d'un fonds d'amortissement de \$700,000 en monnaie canadienne chaque année à compter de 1942; la renonciation à tous les défauts et débits.

Pour les obligations hypothèque générale: échange des obligations actuelles pour de nouveaux titres portant le même taux d'intérêt et la même échéance (1951); maintien du paiement en trois monnaies en faveur des détenteurs qui étaient domiciliés en dehors du Canada le 17 avril 1941 et qui le seront encore quand le projet entrera en vigueur; paiement en monnaie canadienne seulement aux autres détenteurs; modification du gage par la libération du lien imposé par l'acte d'hypothèque générale, de \$2,260,000 d'obligations première hypothèque par annulation; annulation de \$1,724,000 d'obligations hypothèque générale invendues et détenues dans le trésor de la compagnie et émission close à \$26,047,000; établissement d'un fonds d'amortissement comme suit: \$350,100 le 1er avril 1952 ou avant; \$367,400 le 1er avril 1953 ou avant; \$383,500 le 1er avril 1954 ou avant; plus des montants additionnels pour certaines éventualités; remboursement aux mêmes conditions que les obligations première hypothèque (voir plus haut); aucun dividende sur les actions ordinaires de la compagnie avant que celle-ci ait rem-

boursé et annulé au moins \$2,000,000 de nouvelles obligations première hypothèque.

En recommandant l'adoption du projet d'arrangement proposé, M. Jellet, président du comité des obligataires première hypothèque, déclare dans une lettre adressée aux détenteurs: "Ce comité croit que les obligataires serviront leurs intérêts en approuvant le projet d'arrangement et il leur recommande fortement de l'approuver afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans le paiement de l'intérêt et que les dispositions touchant à la réduction du montant de l'émission et à l'amortissement annuel des obligations reçoivent leur application. Le projet offre aux obligataires première hypothèque des obligations mieux garanties sans qu'ils ne sacrifient aucun de leurs droits et privilèges, sauf la prorogation de l'échéance, ce qui dans les circonstances présentes est entièrement justifiable."

Dans une lettre analogue, M. Morin, président du comité des obligations hypothèque générale, s'exprime comme suit: "Les soussignés considèrent le projet d'arrangement soumis conforme aux meilleurs intérêts des détenteurs d'obligations hypothèque générale parce qu'il fut préparé en vue d'assurer une exploitation appropriée et profitable du service du tramway que donne la compagnie et de conserver de cette manière ce qui, en dernière analyse, constitue la garantie réelle du placement de tous les obligations et du revenu qu'ils en reçoivent."

Le monde moral a des épidémies comme le monde physique. — Jules Simon.

L'ANNONCE...

est le pouls des affaires. Si le pouls d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, votre commerce meurt.

LA CAMPAGNE NATIONALE d'ARMEMENTS

COMMENCE CETTE SEMAINE à MONTREAL

Vous pouvez aider - - - Vous devez aider

● Nos combattants ont un besoin croissant d'armes de toutes sortes. Chaque municipalité du Canada doit coopérer à la Campagne Nationale d'Armements.

Les Certificats d'Épargne de Guerre sont un moyen à la portée de tous les citoyens.

Notre municipalité se fera un devoir de participer à cette campagne. Chacun doit faire sa part. Nous pouvons fournir plus d'armes en achetant nous-même et en faisant acheter plus de Certificats.

Coopérez à la Campagne d'armements dans votre milieu.

PUBLIÉE PAR LE COMITÉ DE MONTRÉAL POUR L'ÉPARGNE EN TEMPS DE GUERRE
EDIFICE ALDRED, PLACE D'ARMES, MONTREAL

DOUBLEZ VOS ACHATS RÉGULIERS DE
Certificats d'Épargne de Guerre

MISTIGRIS.

BLACK HORSE

Cui, certain!

Elle est douce et savoureuse

L'OEUVRE DE CINQ GÉNÉRATIONS DE MAÎTRES BRASSEURS

LA MEILLEURE BIÈRE AU CANADA

TRUSTS BRANDISSEURS DE DRAPEAUX

Dégommage de Maisonneuve comme gouverneur "incapable"

Le fondateur de Ville-Marie indigne "de la place et du rang", selon M. de Tracy. — La célébration du Tricentenaire rappellera-t-elle cet événement mémorable? — Nos manuels scolaires muets à ce propos. — Montcalm cousin du roi de France Louis XV "par les femmes".

Bien que Ville-Marie ait été fondée le 18 mai 1642, la célébration du Tricentenaire de Montréal est déjà commencée. Les fêtes ont revêtu jusqu'ici un aspect essentiellement religieux, et cela était logique, du reste, puisque la fondation de la ville appelée à être la métropole du Canada fut avant tout, d'après les discours prononcés jusqu'ici, un acte religieux.

Quant aux célébrations laïques, il ne semble pas qu'elles soient pour être de grande envergure. On avait parlé d'une contribution de \$100,000 de la part de la Ville, mais par suite de la situation financière plutôt critique dans laquelle se trouve cette dernière, et des énormes frais occasionnés par la guerre actuelle, cette contribution menace d'être réduite à zéro.

D'ailleurs, si la fondation de Ville-Marie, qui devait devenir Montréal, fut essentiellement un acte de foi, il s'ensuit donc que nos autorités religieuses doivent en assumer tous les frais. C'est ce que font valoir les journaux protestants de la métropole, qui se lavent absolument les mains de cette célébration, et certaines autorités religieuses elles-mêmes. Des correspondants du "Devoir" ne sont-ils pas allés jusqu'à la suggestion que Montréal reprenne son nom de Ville-Marie, afin de retourner à ses origines?

D'ailleurs, à quoi les \$100,000 seraient-ils consacrés, si ce n'est à l'exaltation de personnalités dont nous avons déjà beaucoup entendu parler, grâce aux discours perpétuels de la Société St-Jean Baptiste. Encore, si la célébration laïque projetée avait comporté une véritable leçon d'histoire, le sacrifice aurait certes été justifiable; mais tel ne pouvait être le cas, et la chose est facile à établir.

Prenons, par exemple, M. de Maisonneuve. A lire les innombrables contes écrits jusqu'ici par M. l'abbé Lionel Groulx et consorts sur le régime français, le sieur Paul de Chomedy de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie et premier gouverneur de l'île de Montréal, était un homme d'action, un foudre de guerre et un colonisateur de premier ordre. Nous voyons cependant que les progrès de Ville-Marie, de 1642 à 1665, furent excessivement lents et périlleux. Laissons la parole au R. Père Le Jeune, Oblat de Marie-Immaculée, auteur du "Dictionnaire Général du Canada", publié en 1931:

"Le 6 mars 1663, la Compagnie de Montréal (dont M. de Maisonneuve était le mandataire), est dissoute, et le Séminaire de Montréal lui succède comme propriétaire et seigneur de l'île, sans toutefois se désintéresser de payer à M. de Maisonneuve une rente viagère. Deux ans après, M. de Tracy, qui est muni d'instructions royales, débarque à Québec.

Quatre mois plus tard, il ordonne au gouverneur de repasser en France, comme incapable de la place et du rang. La mission de M. de Maisonneuve était d'ailleurs achevée; mais il eut mérité les attentions de Colbert et les générosités du roi... Suivi de son serviteur, Louis Frin, il se retira à Paris avec ses cinq cents livres annuelles dans un logis au Fossé-Saint-Victor; il y vécut, ignoré et modeste, durant onze années. Il décéda célibataire, le 9 septembre 1676. Le lendemain, on célébra ses funérailles dans l'église de Péres de la Doctrine chrétienne."

Le marquis Alexandre de Prouville de Tracy, tour à tour conseiller du roi, commissaire général de l'armée en Allemagne, lieutenant général dans toute l'Amérique, maréchal des logis dans la Maison du Roi, commandant de Dunkerque et gouverneur de Bordeaux, n'était évidemment pas le premier venu. Il devait s'y connaître en hommes et s'il dégomma M. de Maisonneuve, "comme incapable de la place et du rang", c'est donc qu'il avait ses raisons. A preuve que ni Colbert ni le Roi ne consacrèrent ensuite la moindre attention à l'homme que nos historiens nationaux ne cessent de

(Suite à la page 2)

Homme de sac et de corde

Comment Pierre Laval voulait passer sa qualification aux autres. — La haine de Héroux le Barbu contre Me Henry Torrès. — Pourquoi "Le Devoir" se colle-t-il si fort au gouvernement de Vichy.

"Le Devoir" s'est constitué le défenseur du gouvernement de Vichy. M. Georges Pelletier l'appuie d'un côté. M. Omer Héroux de l'autre. Ce sont deux pauvres bécottes, mais il faut bien se contenter de ce qu'on a.

Héroux le Barbu a poursuivi de sa colère, pendant des semaines, Me Henry Torrès, hôte du Barreau de Montréal, parce que l'avocat parisien, au cours d'une émission radiophonique, avait dénoncé l'amiral Darlan.

Au fond, celui que l'on appelle depuis trente ans le "bédouin" du "Devoir" en voulait surtout à Me Torrès d'avoir publié un volume intitulé "Pierre Laval", où sont démasquées les trahisons de cet ancien premier ministre et de ses amis. Dans un chapitre particulièrement édifiant, Me Torrès expose les tactiques de l'Auvergnat afin de berner l'électeur français et d'arriver à ses fins.

Un écrivain de qualité, d'origine américaine, Pierre Hamp, auteur des "Gueules Noires", avait entrepris de faire élire à la Chambre un certain Octave Homberg, banquier et président du Conseil d'Administration de plusieurs sociétés financières dont la faillite fut l'un des épisodes les plus lamentables de l'administration d'avant-guerre.

C'était en 1927. Pierre Laval venait d'être élu au Sénat. Comme il était un expert reconnu en fait de tactiques électorales, Pierre Hamp s'adressait à lui pour lui recommander son protégé, et après une première entrevue, il faisait part à Homberg des manoeuvres que Laval jouait les plus propres à flouer l'électeur, et de la récompense qu'il attendait du financier en retour de ses services.

Lisez cette lettre, qui tomba on ne sait comment entre les mains de "L'Action Française" et dont la publication porta à Laval un coup dont il ne se releva jamais devant l'opinion publique, d'où son changement de capot, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite:

Paris, le 12 septembre 1927
"A M. le Président Octave Homberg, Mon cher Président, Malgré que Monsieur Pierre Laval soit en ce moment en repos à Bagnoles de l'Orne, j'ai pu remplir la mission dont vous m'avez chargé auprès de lui.

J'ai abordé la question avec autant de discrétion qu'il était possible, et je n'ai expliqué le désir de vos amis de vous voir triompher aux prochaines élections législatives que lorsque Monsieur Pierre Laval m'eût affirmé sa sympathie à votre égard et que vous pouviez nettement compter sur lui.

Monsieur Amiard, sénateur du Raincy, est actuellement en traitement à Vittel jusqu'à la fin du mois. Monsieur Laval ne doit revenir lui-même qu'à cette date de Bagnoles de l'Orne. Il vous demande donc de bien vouloir lui permettre de différer jusqu'à la fin du mois de vous rencontrer et de vous présenter Monsieur le sénateur Amiard avec qui il est dans les meilleurs termes, la circonscription législative de Monsieur Pierre Laval ayant été limitrophe de celle du Raincy.

J'ai ensuite prié Monsieur Pierre Laval de m'instruire sur les particularités de cette dernière circonscription et il m'a dit

(Suite à la page 3)

AVIS DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Irma Kern, de la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de sa prochaine session, pour obtenir un décret de divorce de son époux, Joseph Ulrich, de la cité de Montréal, province de Québec, pour adultère et désertion.

DATE à Montréal, ce 17ème jour d'octobre 1941.

PAUL MASSE, Procureur de la Requête, 152 E. rue Notre-Dame, Ch. 95 — Montréal, Province de Québec.

La "Joy", compagnie indépendante, dénonce en termes non équivoques les grandes compagnies pétrolières américaines et canadiennes, Standard Oil et Imperial Oil. — Le Gouvernement ne saurait tarder à intervenir. — L'ordonnance sur les gages et les loyers soulève une montagne de protestations. — Où l'on voit la différence entre un pays totalitaire ayant recours aux balles, et un pays démocratique, dominé par les votes.

(Correspondance spéciale à "L'Autorité")
Ottawa, 24. — Le discours prononcé samedi soir, le 18 octobre, par le Très Honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, sur la stabilisation des prix et des salaires, est naturellement appelé à des répercussions considérables. C'est le lot de tout gouvernement, en temps de guerre, d'être en butte aux critiques, car il doit prendre d'énormes responsabilités. Dans les pays autoritaires, la question est vite réglée. Les opposants sont envoyés en cinq sec aux camps de concentration, et si même ils ont la malheur de parler trop haut, quelques balles dans la peau leur rappellent que si la parole est d'argent, le silence est d'or. Dans les pays démocratiques, c'est tout le contraire. Tout est matière à discussions politiques. Que le Gouvernement aille à droite ou à gauche, il est sûr d'être félicité par les uns, blâmé par les autres, si bien qu'à la fin, le gros du peuple, qui n'entend rien aux problèmes trop compliqués, ne sait plus du tout où il en est.

Les premiers à faire entendre des objections ont naturellement été les ouvriers et les propriétaires. Les ouvriers alléguent qu'ils n'ont pas été consultés; que la nouvelle ordonnance met fin aux contrats collectifs, et que c'est le contraire de ce qui se produit en Angleterre, où les unions sont consultées tout d'abord et les ordonnances édictées ensuite. Pour les propriétaires, ils ne sont pas plus satisfaits et cela se conçoit, puisqu'à la dernière convention des Ligues de Propriétaires, tenue récemment à Verdun, celles-ci ont demandé aux gouvernements du Dominion et des provinces de leur venir en aide. Ils alléguent que le "plafond" imposé est beaucoup trop bas, que les taxes municipales ne cessent d'augmenter, que les taux d'intérêt des créanciers hypothécaires ne baissent guère, et que dans ces circonstances le dit "plafond" finira par sauter.

Des délégations s'organisent déjà afin de se rendre dans la capitale. Ministres et députés reçoivent des amas de télégrammes et de lettres à la submerger. Pas besoin de dire que les louanges qu'équilibrent pas les protestations, loin de là! C'est à ce point que l'on se demande, dans certains milieux, si la nouvelle loi peut être mise en force. On se rappelle qu'une autre ordonnance vient d'être édictée sur les ventes à tempérament. Les marchands visés ont aussitôt pris les moyens de la tourner au point de vue légal, si bien qu'elle semble dès aujourd'hui devenue une "farce". Supposons que les propriétaires d'immeubles dans tout le Canada, autrement plus nombreux que les marchands vendant à crédit, décident de hausser les loyers, ou encore d'abandonner leurs propriétés, comment l'administration fédérale sortirait-elle de ce gâchis?

LE BRANDISSEMENT DU DRAPEAU
Il est particulièrement malheureux que les sacrifices demandés au public coïncident avec les accusations lancées contre des compagnies privées, de s'enrichir en profitant de la guerre. Cette lettre ouverte adressée au premier ministre par la Joy Oil Company sous forme de "placards" dans certains journaux est bien propre à soulever l'opinion aussi longtemps qu'elle ne recevra pas une réponse satisfaisante, après l'augmentation de quatre cents que vient de subir le prix de la gasoline. Détachons ce paragraphe de l'exposé de Joy Oil Company, firme assez importante pour encourir la responsabilité de ce qu'elle avance:

"On a prétendu qu'il y avait une "disette" d'essence au Canada. Les causes de cette pénurie sont complètement masquées par cette formule: "Manque de pétroliers". Or à l'inculquer dans l'esprit du public l'impression que la majorité des pétroliers ont été coulés ou réquisitionnés par les Anglais pour la poursuite de la guerre. Les résultats de cette habile propagande se traduisent par une augmentation constante des prix de l'essence pour les consommateurs. M. R.-G. Cottrelle, le contrôleur actuel de l'essence, trouve toutes sortes de prétextes pour expliquer cette situation. On a caché avec soin la vérité en brandissant le drapeau et en réclamant à grands cris des sacrifices pour la victoire. Nous croyons qu'il est temps que les faits soient connus."

LE PATRIOTISME DES TRUSTARDS
Et la Joy explique qu'elle est une compagnie indépendante dirigeant des postes de ravitaillement d'essence à Montréal, Toronto et Windsor; que l'an dernier plus de deux millions de ventes de gasoline, formant un total de plus de 12,000,000 de gallons, ont été faites dans ses dépôts; que depuis des années elle vend aux consommateurs la meilleure essence à des prix en moyenne de 5c par gallon inférieurs à ceux des grandes compagnies; qu'à la demande du Gouvernement, elle a acheté et payé à Trinidad plus de 10 millions de gallons d'essence à être livrés à Montréal sur des pétroliers durant la saison de navigation de 1941; qu'à cause de l'"épouvantail" du manque de pétroliers, monté par les grandes compagnies pétrolières, elle a été pendant plusieurs mois privée d'espace sur les pétroliers; qu'en septembre dernier le syndicat américain des pétroliers promettait de lui livrer des navires moyennant l'autorisation de M. Cottrelle, contrôleur de l'essence au Canada, mais que celui-ci repoussa toutes les demandes de la Joy et lui conseilla d'acheter son essence des grandes compagnies pétrolières du pays; que finalement, le 3 octobre courant, Ottawa consentait à lui céder de l'espace sur les pétroliers canadiens, mais que des intérêts particuliers intervenaient auprès des sources d'approvisionnement de la Joy pour faire annuler ces contrats; enfin, que si cette compagnie n'obtient pas avant la clôture de la navigation les pétroliers dont elle a besoin, elle devra fermer ses dépôts d'essence ou s'approvisionner auprès des grandes compagnies, et ainsi augmenter ses prix de 4 à 5 cents le gallon pour le consommateur."

Le syndicat américain des pétroliers dont il est parlé dans cette lettre à M. Mackenzie King serait-il la Standard Oil du New Jersey, et le syndicat canadien l'Imperial Oil du Canada? Et M. R.-G. Cottrelle, notre contrôleur actuel de l'essence, serait-il un ancien haut fonctionnaire de notre Impe-

(Suite à la page 2)

Banquiers ou gouvernants, lesquels doivent dominer?

Phénoménal escamotage

Comment s'y prit Hitler pour flouer les ouvriers allemands de plusieurs milliards de marks. — Ventes à tempérament d'autos pour les "classes pauvres". — Comme quoi les plaies de la démocratie ne doivent pas être guéries par le fascisme.

On ne saurait nier que la gabegie soit la plaie des démocraties, spécialement en Amérique, et la plus parfaite illustration de cet état de choses était bien, à peu d'exceptions près, ces conseils municipaux de Montréal qui existèrent de 1914 à 1940. Mais s'ensuit-il qu'il faille adopter le fascisme pour mettre fin au gaspillage à la patte? Le remède serait pire que le mal, et l'hon. T.-D. Bouchard, ministre des Travaux publics et de la Voirie dans le cabinet Godbout, nous semble avoir trouvé la juste mesure en établissant un conseil démuné de toute capacité de mal faire.

Afin de démontrer que les pays totalitaires ne sont pas à l'abri des coups montés contre les épargnes du peuple, citons M. Fritz Thyssen, ce grand financier et industriel allemand qui fut l'une des colonnes d'Hitler, crime dont il se repent sans doute à l'heure actuelle dans le camp de concentration où il est censé être détenu.

D'après Thyssen, les idées des nazis avant la guerre étaient grandioses, mais parfois incohérentes. Hitler, sans vouloir l'admettre, s'est énormément inspiré de Napoléon. Il voulait que l'on parlât des routes d'Hitler comme on parlait des routes de Napoléon. Le réseau de chemins qu'il a fait construire est certainement important du point de vue de la facilité des communications sur longue distance, mais on peut se demander si une telle dépense était justifiée à ce moment (1933).

Les voyageurs cheminant sur les routes allemandes avant la guerre pouvaient constater qu'elles suffisaient amplement au trafic. Il eût été plus facile et certes moins dispendieux de les reconstruire. Cela aurait coûté un ou deux milliards de marks

(Suite à la page 2)

A l'heure actuelle, dans les démocraties, ce sont les banques qui gouvernent et non les gouvernements.

— Comme quoi les taux d'intérêt sont en train de ruiner les peuples. — Notre système monétaire a réformé du tout au tout. — Opinions d'économistes éminents contre les "Goldcheviki", adorateurs du Veau d'Or.

Nous publions cette nouvelle lettre de M. G.-A. Field, avocat montréalais, sur la situation monétaire du Dominion. Economiste averti, M. Field préconise des méthodes nouvelles pour répondre à des besoins nouveaux:

Montréal, 23 octobre 1941

M. le Directeur,
Le "Times" de Londres, en date du 12 octobre 1940, écrivait: "Une persistance éternelle dans des méthodes et des doctrines qui pouvaient être excellentes il y a cinquante ans, risque de devenir aussi coûteuse sur le terrain économique et financier que sur le champ de bataille, et si cette obstination ne conduit pas nécessairement à la perte de la guerre, elle perdra presque sûrement la paix".

En date du 10 décembre 1940, le "Montreal Daily Star" écrivait: "Il est malheureux que le citoyen du Canada en général consacre si peu d'attention aux finances de son pays." M. Edouard Benès, dans la revue "Nineteenth Century", de Londres, écrivait à son tour en septembre 1941: "La démocratie doit résoudre avec énergie ses problèmes économiques et sociaux, et elle doit avoir le courage de formuler et de mener à bonne fin les réformes qui importent à sa structure économique et sociale".

M. Meyer Amschel Rothschild, fondateur de la maison des Rothschild, disait: "Permettez-moi d'émettre et de contrôler la monnaie d'une nation, et je ne me soucierai aucunement de ceux qui feront ses lois". Le Très Honorable Reginald McKenna, qui fut chancelier de l'échiquier en Angleterre, disait en parlant des banques: "Elles contrôlent le crédit d'une nation, dirigent la politique de ses gouvernants et tiennent dans le creux de leurs mains la destinée du peuple".

Ce sont là seulement quelques citations entre plusieurs propres à démontrer que la plus importante ligne de défense pour la liberté et la démocratie réside dans le contrôle démocratique de notre politique monétaire. Ainsi que le disait le juge L.-D. Brandeis, de la Cour Suprême des Etats-Unis: "Nous devons briser le trust de l'argent, sinon le trust de l'argent nous brisera". De son côté, l'archevêque anglican de York déclarait: "Le pays doit reprendre son droit au contrôle de l'émission et de la cancellation de tout argent. Aussi longtemps qu'on ne fera pas cela, un seul corps dans la société contrôlera ce qui est vital au bien-être de celle-ci, principe absolument faux".

En vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, Section 91, nous possédons l'autorité législative sur la dette publique, les banques, l'argent et la monnaie, l'émission du papier-monnaie, les taux d'intérêt et la monnaie légale. Pourquoi les hommes politiques d'Ottawa ne se sont-ils pas servi de cette autorité depuis 1867? Pourquoi l'Ontario a-t-il délégué aux banques? Pourquoi laissent-ils la voie libre aux "Goldcheviki" internationaux afin que ceux-ci puissent nous écraser sous le fardeau d'une dette énorme portant intérêt composé? Pourquoi laissent-ils ces "racketeers" mettre la main sur la plus grande partie de l'argent du peuple, perçu au moyen de taxes et d'emprunts et finalement exercer un contrôle sur les salaires, appauvrir la société, abaisser le standard de vie et nous priver de toute liberté, de toute sécurité et de toute vraie démocratie?

La réponse à cette question, on la trouve dans le fait

(Suite à la page 2)

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Avis spécial aux obligataires

AVIS est donné aux détenteurs des obligations-or, première hypothèque 5% trente ans, et aux détenteurs des obligations-or, hypothèque générale, avec fonds d'amortissement, de la Compagnie des Tramways de Montréal, que des assemblées des détenteurs de telles obligations ont été convoquées pour être tenues en la salle Windsor, Hôtel Windsor, Square Dominion, Montréal, Canada, les mardi, sixième jour de décembre, 1941, et mercredi, dixième jour de décembre, 1941, respectivement, à onze heures du matin, heure avancée de l'Est, aux fins de considérer et si jugé opportun adopter le projet d'arrangement soumis par ladite compagnie à l'approbation des détenteurs desdites obligations, respectivement aux termes des dispositions de la section III (a) de la Loi des Chemins de Fer de Québec, soit tel que soumis ou tel qu'amendé ou modifié à telles assemblées.

Les avis prescrits de ces assemblées ont été publiés de la façon indiquée par M. le Juge Greenshield, juge en Chef de la Cour Supérieure pour la Province de Québec.

Copie du projet d'arrangement, des avis convoquant les assemblées et des renseignements sur la manière de voter à telles assemblées, peuvent être obtenues:—

Par les détenteurs des obligations-or, première hypothèque, 5%, trente ans, à l'une quelconque des institutions suivantes:

- BANK OF SCOTLAND, 30 Bishopsgate, Londres, E. C., Angleterre.
- NATIONAL TRUST COMPANY, LIMITED, 225 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Canada.
- 20 Est, rue King, Toronto 2, Canada.
- HARRIS TRUST AND SAVINGS BANK, 115 ouest, rue Monroe, Chicago, Ill., E.U.A.
- CHASE NATIONAL BANK OF THE CITY OF NEW-YORK, 18 rue Pine, New-York, N. Y., E. U. A.

Par les détenteurs des obligations-or, hypothèque générale, avec fonds d'amortissement, à l'une quelconque des institutions suivantes:—

- THE ROYAL BANK OF CANADA, 6 Lothbury, Londres, E. C. 2, Angleterre.
- MONTREAL TRUST COMPANY, 511 Place d'Armes, Montréal, Canada.
- 61 rue Yonge, Toronto 2, Canada.
- AGENCY, THE ROYAL BANK OF CANADA, 68, rue William, New-York, N. Y., E. U. A.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

A TOUT GOSIER PLAIRA LA BIÈRE
POURVU TOUJOURS QU'ELL' SOIT LÉGÈRE
ASSURÉMENT! ET PLUS ENCORE
SI CE BREUVAGE EST SEC D'ABORD



UN EXCELLENT APÉRITIF
PARCE QU'IL EST SEC
UN MERVEILLEUX RAFFRAÎCHISSEMENT
PARCE QU'IL EST LÉGER

LA LAGER
Frontenac
Bleue

BURNETT'S
LONDON DRY
GIN
40oz. \$3.50 25oz. \$2.30
"A CA DE MIEUX"

Distribué et embouteillé par Distillers Corporation Limited, Montréal